



Association Française de Droit Rural

SECTIONS RHONE-ALPES ET BOURGOGNE-FRANCHE COMTE



Le portage du foncier en agriculture

Mâcon, 1^{er} décembre 2017

Colloque ouvert au titre de la formation continue (formateur AFDR n° 11755491275)

9 h 00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS – Hubert BOSSE-PLATIERE, Professeur à l'université de Bourgogne
Le foncier en agriculture - Un passé à recomposer ou la légalisation de nouvelles conventions de terres porteuses

I – Les outils de l'investissement foncier en agriculture

Présidence : Me Emmanuel CLERGET, notaire à La Charité-sur-Loire, Président du 114e Congrès des notaires de France, Demain, le territoire

9 h 45 : *Quelles sociétés pour quel portage ?* - Me Benjamin TRAVELY, notaire à Marcigny

10 h 30 : *Quel bail pour quel portage ?* - Didier KRAJESKI, professeur à l'Université de Toulouse Capitole

11 h 15 : *L'investissement coopératif* - Me Samuel CREVEL, avocat au Barreau de Paris (Cabinet Racine)

12 h 00 : *Le rôle des SAFER dans le portage du foncier* - Stéphanie de LOS ANGELES, juriste à la SAFER Aquitaine Atlantique et Philippe de SEGONZAC, directeur de la SAFER Bourgogne/Franche-Comté

12 h 45 : déjeuner

II – La régulation de l'investissement foncier agricole

Présidence : Monsieur Jean-Baptiste MILLARD, responsable gestion des entreprises et territoires, saf agr'idées, Secrétaire Général de l'AFDR

14 h 00 : *Table ronde : Anciens et nouveaux acteurs du marché foncier agricole :*

Monsieur Louis-Fabrice LATOUR / Monsieur Claude CHEVALIER (présidents du BIVB)

Monsieur Jean-Jacques GAUDICHE (Terrafine)

Monsieur Tanguy MARTIN ou un représentant de l'Association *Terre de liens*

Monsieur François LUCAS (Coordination rurale),

Monsieur Charles CHRISTOPHE, expert agricole et foncier

Monsieur Samuel ROCHEFORT (Coop de France)

Monsieur Luc ROLAND, Président de la Section nationale des fermiers et métayers de la FNSEA

15 h 30 : *La réhabilitation des instruments classiques de régulation (Statut du fermage, SAFER, Contrôle des structures)* Me Rachel DUPUIS-BERNARD, notaire à Gray, et Me Guillaume LORISSON, notaire à Dijon

16 h 15 : *Quels nouveaux instruments de contrôle dans un marché foncier mondialisé ?* - Yves PETIT, Professeur à l'université de Lorraine.

17 h 00 : *Rapport de synthèse* : Me François ROBBE, maître de conférences à l'université Lyon 3, avocat aux Barreaux de Lyon et de Villefranche-sur-Saône

Lieu du colloque : Maison des vins de Bourgogne, 520, avenue de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon ; *Renseignements* : philippe.gonod@u-bourgogne.fr ou 03 85 39 88 79

Inscription (repas compris) : 100 € pour les adhérents, 150 € pour les non-adhérents, 30 € pour les étudiants